

# Une opportunité de rouler sur le célèbre circuit Alain Prost pour la Formule 20.000



L'ACO nous offre en cette fin d'année une rare opportunité de découvrir (pour les uns) ou de retrouver (pour les autres) le fameux circuit Alain Prost, théâtre des championnats du Monde de karting 1978, 83 et 91. Une journée d'entraînement est programmée pour le dimanche 8 décembre prochain et ce sera en quelque sorte le petit Noël de la Formule 20.000 : le restaurant du club house propose en effet (sous réserve d'un nombre suffisant de participants) un repas spécial à l'intention des pilotes et amis de la catégorie. De quoi fêter au chaud la fin de la première saison de la « 20.000 », en rêvant déjà à la deuxième !

Romane Didier, promotrice de la Formule 20.000 : « je remercie l'ACO pour cette initiative qui nous permettra de renouer avec le légendaire circuit Alain Prost. Je vous invite tous à réserver le repas exceptionnel que nous propose le chef Julien Raynal, une occasion conviviale de nous retrouver entre passionnés. »



Organisation: Automobile Club de l'Ouest / Mathieu Chauvin 06 21 57 50 40 / m.chauvin@lemans.org

Nombre de pilotes maximum : 25.

Age minimum : 18 ans.

Droit de piste : 40€ par pilote

Possibilité de titre de participation (avec certificat médical de non-contre indication à la pratique du karting) : 36€.

Karts admis : moteurs 100cc sans embrayage à partir de 1986.

Horaire : 9/12h et 14h/17h, installation possible à partir de 8h30 ou la veille.

### **Menu déjeuner à 17€ TTC :**

- Cocktail de Noël et ses Toast de Rillettes Maison
- Potiron confit, crème de parmesan et chips de gingembre
- Filet de Poulet sauce foie gras pomme de terres paillasson
- Dôme chocolat cœur coulant
- Café

Pour s'inscrire (réservation obligatoire) : merci de vous manifester auprès de Romane Didier qui tient une liste de participants (email : futurercing@yahoo.fr ) ou sur la page

facebook Formule 20.000, puis envoyer avant le 27 novembre :

-Un chèque correspondant aux droits de piste à l'ordre de: ASK ACO

-Un chèque correspondant au nombre de repas réservés X 17€ à l'ordre de : Les 2 Bistrots

Les chèques doivent être envoyés à :

Le Mans Karting International, à l'attention de Mathieu Chauvin

Route du Chemin aux Bœufs 72000 Le Mans

***Communiqué série Formule 20.000***